ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

☒ Communauté française
☐ Provincial et communal
☐ Libre confessionnel
☐ Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Jean STEENSELS, Directeur général adjoint

Date et signature :.....

2. Intitulé de l'unité de formation :

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

CODE DE L'U.F. : **91 04 03 U21 E1**	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : **904**

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1 page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

☒Enseignement secondaire de : ☒ transition ☐ qualification
du degré : ☐ inférieur ☒ supérieur

☐Enseignement supérieur de type court ☐Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	☐	Technique	☐
Economique	☐	Economique	☐
Paramédical	☐	Paramédical	☐
Social	☐	Social	☐
Pédagogique	☐	Pédagogique	☐
Agricole	☐	Agricole	☐
Maritime	☐	Maritime	☐

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : ☐ oui ☒ non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 1 page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page(s)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : **91 04 03 U21 E1**	Code du domaine de formation : **904**

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	**Classement du(des) cours**	**Code U**	**Nombre de périodes**
Biologie des animaux de compagnie	CT	B	96
2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .17 août 2009..... Signature :

---

(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

1. FINALITÉS GÉNÉRALES

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITÉS PARTICULIERES

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de connaître et comprendre les notions de biologie indispensables à sa future activité professionnelle ;
- d'utiliser et d'appliquer ces connaissances dans un cadre pratique.

ANNEXE 2

CAPACITES PRÉALABLES REQUISES DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Capacités

- Comprendre un texte à orientation scientifique.
- Résumer les idées essentielles d'un texte à orientation scientifique.

Titres pouvant en tenir lieu

CE2D ou CESI

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Aucune recommandation particulière.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'étudiant sera capable

- En ce qui concerne la cellule animale :
  - de définir sa structure,
  - d'appréhender son fonctionnement,
  - d'identifier ses composants et leur rôle (respiration, division, croissance,…)
- En ce qui concerne la cellule végétale :
  - de définir sa structure,
  - d'identifier ses composants et leur rôle,
- De différencier les deux types de cellule (végétale et animale).
- En ce qui concerne les cellules nerveuses :
  - de décrire leur structure et d'en énumérer les types,
  - de caractériser et de décrire l'influx nerveux,
  - de définir la nature et le rôle des transmetteurs neurochimiques.
- En ce qui concerne les cellules musculaires :
  - de définir leur structure et d'en énumérer les types,
  - d'expliquer la contraction,
  - de décrire les mécanismes aérobie et anaérobie.
- En ce qui concerne les cellules sanguines :
  - de décrire leur structure et d'en énumérer les types,
  - de définir leurs rôles.
- En ce qui concerne les cellules conjonctives :
  - de définir la structure et leur rôle.
  - d'énumérer les différents types
- En ce qui concerne les glandes :
  - d'identifier et définir les glandes endocrines,
  - d'énumérer les hormones et de définir leur rôle,
  - d'identifier les principales glandes exocrines et leurs productions.

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE
Document 8bis

- Quant à la découverte des organismes vivants :
  - de citer les caractéristiques des organismes unicellulaires,
  - de citer les caractéristiques des organismes pluricellulaires,
  - de mettre en évidence les différences entre les deux types d'organismes.
- Quant à la bactériologie :
  - de décrire les particularités de la cellule bactérienne (coloration de gram,…)
- Quant à la parasitologie :
  - de découvrir quelques parasites rencontrés en médecine vétérinaire et leur anatomie,
  - d'identifier les relations hôtes/parasites et d'expliquer l'effet délétère du parasite sur l'hôte.
- Quant aux activités de laboratoire, l'étudiant découvrira en utilisant le matériel adéquat :
  - les cellules animales et végétales,
  - les frottis sanguins,
  - la culture, la coloration et l'examen de bactéries,
  - la coprologie,
  - l'observation de puces, poux et vers au microscope et loupe binoculaire,
  - un trichogramme.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de définir la nature et le rôle de l'influx nerveux et des transmetteurs neurochimiques,
- d'expliquer la contraction musculaire,
- de décrire et d'expliquer la structure, le rôle et les types des cellules sanguines,
- de définir les glandes et leur rôle,
- d'expliquer les fonctions des hormones,
- de décrire une cellule bactérienne,
- de citer quelques parasites et leurs effets sur l'hôte.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de la clarté et la netteté des schémas,
- du niveau de précision et de clarté dans l'emploi du langage scientifique,
- du respect du temps alloué.

ANNEXE 6

CHARGÉ DE COURS DE L'UNITÉ DE FORMATION

Un enseignant ou un expert.
L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.